

Le CESE a rendu son avis sur la politique européenne de transport maritime

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 18/04/2017

Saisine liée :

LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE TRANSPORT MARITIME AU REGARD DES ENJEUX DE DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DES ENGAGEMENTS CLIMAT

au regard des enjeux de développement durable et des engagements climat

Avis rapporté par Jacques Beall au nom de la section des Affaires européennes et internationales présidée par Jean-Marie Cambacérès.

Le transport maritime européen, bien que d'un poids relatif dans le Produit intérieur brut européen (145 milliards d'euros soit 1 %), représente plus de 640 000 emplois directs et 40 % du tonnage brut mondial. En outre, il revêt une importance stratégique dans la mesure où 90 % des marchandises sont transportées par voie maritime dans le monde, dont 70 % dans les eaux européennes. En révisant la stratégie européenne de transport maritime 2009/2018 et dans le cadre de la campagne « 2017 année européenne du shipping », il revient, entre autres, à l'Union européenne (UE) de continuer à assumer un rôle moteur au niveau mondial sur les questions environnementales, en oeuvrant pour que l'impact du transport maritime sur l'environnement et le climat soient mieux pris en compte. Sur le plan social, la politique européenne de transport maritime doit à l'avenir permettre de combattre efficacement les phénomènes de dumping social qui se sont aggravés au plan international mais aussi au sein même de l'

L'avis est adopté à l'unanimité.

Jacques Beall est vice-président de Surfrider Foundation Europe et chef de projet informatique. Il siège au CESE à la section des affaires européennes et internationales où il représente le groupe environnement et nature.